

# Mgr Budka

Mgr Budka, l'évêque catholique ruthène, a été, comme l'on sait, au cours de la guerre, l'objet de beaucoup de tracasseries. On l'a même traduit devant les tribunaux. Il a réclamé qu'on fit la pleine lumière sur son cas et les dépêches de Winnipeg annoncent ce matin que le tribunal a rejeté la seule accusation qu'on eût, en définitive, dressée contre lui : celle de ne s'être point présenté, à certaines dates déterminées, au registraire des sujets étrangers. Il a été démontré que l'évêque ruthène avait précisément été dispensé de cette formalité et qu'il n'avait donc pas même violé la formule d'un règlement.